



Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

NO. 45—Janvier 2014



Les patineurs du **CPA St-Marc** ont déjà participé à six compétitions cette saison
De nombreux patineurs se sont démarqués (voir les détails à la page 15).

Table des matières :

Pour nous rejoindre	2
Prochaine tombée du journal	2
Mot du maire	3
Résumés de la séance du conseil municipal	4-6

Vie communautaire	6-8
La Chronique de l'ambulancier	9
Des nouvelles de l'école Sainte-Marie	10
Rétrospective des événements	11
Loisirs et culture	12-16

Ville de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre :

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Diane Du Sablon

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Christine Giguère

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info@loisirs@villemarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villemarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis, Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Élyse Lachance
Conseillère au siège #2

Carol Denis
Conseiller au siège #3

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villemarc.com

**Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal**

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 3

Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.a**

**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

**Le journal le Carriérois
Date de tombée de la prochaine parution : le 7 février 2014
Parution : 26 février 2014**

Mot du Maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne année et santé. Pour la Ville, 2013 s'est bien terminé. Pour 2014, la construction de 7 à 8 maisons devrait débuter au printemps. Quelques investisseurs pensent à ouvrir des commerces et petites industries.

Lors de l'inauguration de Beaudry équipements laitiers, une centaine de personnes étaient présentes dont plusieurs agriculteurs. Je souhaite à ce nouveau commerce beaucoup de succès!

Il y a plusieurs rencontres avec des dirigeants de Vidéotron concernant la construction d'une tour pour un système d'antenne de radiocommunication.

J'ai assisté au souper des fêtes du Club de l'Âge d'or. Plus de 160 personnes étaient présentes et il y a eu un tirage de cadeaux. Nous avons une association en bonne santé. Bravo au comité !

Souper annuel du Corps des cadets : plusieurs jeunes étaient présents. Merci pour l'accueil et continuez votre beau travail!

Pour garder votre forme physique, vous pouvez venir utiliser la patinoire extérieure, l'anneau de glace, la glissade et le sentier de ski de fond. Je vous souhaite une belle saison d'hiver!

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

Règlement RMU-07-2007 concernant les nuisances, paix et bon ordre

Article 9.3 Neige et glace

Le fait de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

Article 9.4 Neige et glace de la toiture ou de la galerie

Le fait, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir.

Article 14 Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100,\$ et de 300,\$ pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 9 décembre 2013

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2014.
- Le Conseil adopte le règlement 312-05-2013 modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 concernant les matériaux de revêtement pour les toitures des bâtiments.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 visant à assurer la concordance avec le règlement numéro 347 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation dans le secteur du parc industriel.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 308-02-2013 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 visant à assurer la concordance avec le règlement numéro 347 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation dans le secteur du parc industriel.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement de zonage #312-00-2012 visant à assurer la concordance avec le règlement numéro 347 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation dans le secteur du parc industriel.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 312-06-2013 modifiant le règlement de zonage #312-00-2012 visant à assurer la concordance avec le règlement numéro 347 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation dans le secteur du parc industriel.
- Le Conseil accepte de ne pas renouveler le contrat avec SSQ groupe financier concernant l'auto-assurance pour la garantie d'assurance invalidité courte durée.
- Le Conseil fixe les séances ordinaires selon les dates et heures du tableau ci-joint :

Mois	Lundi	Heure
Janvier	13	20h00
Février	10	20h00
Mars	10	20h00
Avril	14	20h00
Mai	12	20h00
Juin	9	20h00
Juillet	14	20h00
Août	11	20h00
Septembre	8	20h00
Octobre	14 (mardi)	20h00
Novembre	10	20h00
Décembre	8	20h00

- Le bureau municipal est fermé au public du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement.
- Le Conseil approuve le rapport budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Marc-des-Carières.
- Le Conseil accepte que le directeur du service incendie achète du matériel et des équipements pour le service incendie prévu au budget 2013.

Suite à la page 5

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 9 décembre 2013 (suite)

- Le Conseil annule le mandat d'Alain Côté consultant inc. dans le dossier de l'achat d'un camion d'unité d'urgence.
- Le Conseil accepte l'appel d'offres de Groupe Lafrenière tracteurs au montant 12 800,\$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'achat d'une gratte pour la rétrocaveuse payable en 2014
- Le Conseil achète un VTT de marque Yamaha, année 2014, comme indiqué sur le contrat de vente au montant de 11 722,\$, taxes en sus, payable en janvier 2014 à Sports plus St-Casimir.
- Le Conseil mandate Génivar dans le dossier de la rue St-Marcel et accepte le budget d'honoraires professionnels pour réaliser les plans et devis, déposer une demande d'autorisation (CA) au MDDEFP au montant de 13 500,\$, taxes en sus, comme mentionné dans la lettre du 2 décembre dernier.
- Le Conseil confirme l'engagement d'une contribution de 28 heures sur 2 ans pour le bon déroulement du projet « Chez moi, l'eau, j'y vois » organisé par la Capsa par nos employés.
- Le Conseil appuie les démarches de la Ressourcerie de Portneuf à une demande d'aide financière fédérale et/ou provinciale afin d'exécuter des travaux aux immeubles de la Ressourcerie.
- La ville de Saint-Marc-des-Carières soutiendra CJSR la TVC Portneuvoise dans la poursuite de ses opérations, et ce, pour l'année 2014 par l'octroi d'une subvention de 1 031,\$ par année.
- La Ville accepte la correction de l'acte de vente intervenu devant Me Jean-François Gauthier, notaire, le 31 octobre 2013, sous le numéro 12 681 de ses minutes.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 100,\$ pour la Société Saint-Vincent de Paul afin de pourvoir aux gens dans la pauvreté de notre milieu.
- En l'absence du maire lors des assemblées de la MRC de Portneuf, le maire-suppléant, Christian Gravel puisse le remplacer et en leur absence, les autres conseillers soit : madame Élyse Lachance, messieurs Sylvain Naud, Carole Denis, Jacques Bédard et Marc Boivin.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Génivar	13 687,50 \$
Alain Côté consultant inc.	1 250,00 \$
BPR infrastructure inc.	463,67 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	40 835,21 \$
Laboratoires d'expertises de Québec ltée	650,30 \$
Maurice Champagne, arpenteur-géomètre	965,00 \$
Alain Côté consultant inc.	916,80 \$

Abrégé du procès-verbal du 16 décembre 2013 à 19h

- Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 4 043 020,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 706 954,\$, excluant les amortissements de 1 035 703,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales et les prévisions budgétaires d'investissement de 3 082 302,\$.
- Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 est adopté tel que présenté au montant de:
 - 2014 : 3 082 302,\$
 - 2015 : 284 000,\$
 - 2016 : 283 000,\$
 - Total: 3 649 302,\$

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 16 décembre 2013 à 20h

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'emprunt pour la construction du prolongement de la rue du Parc Industriel.
- Le Conseil accepte l'appel d'offres d'Électro Blais au montant 2 016,03 \$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'installation et la pose d'une sortie pour génératrice à l'Hôtel de ville.
- Le maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente avec le promoteur 9215-7684 Québec inc.
- Le Conseil accepte l'appel d'offres de Groupe Lafrenière tracteurs au montant 32 000,\$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements et vente d'une gratte payable en 2014.
- Le Conseil autorise une contribution financière au montant de 1 000,\$ afin de faire connaître ce qui anime et mobilise l'Ouest de Portneuf autant sur le plan économique que social au Courrier de Portneuf en 2014.
- Le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés de l'avenue de l'Industrie au montant de 63 579,06 \$, incluant les taxes nettes, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.
- Le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux,
veuillez vous rendre sur le site internet : www.st-marc-des-carrieres.qc.ca



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés «AccordeurEs». Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent.

Notre campagne de financement fût un succès, merci beaucoup, nous sommes tous très contents de cet élan de solidarité. Janvier et février seront les mois des choix d'offres/demandes. Tout l'monde en place pour un set carré !

Surveillez nos activités sur le site accorderie.ca/portneuf et maintenant sur Facebook privé.

Voici comment vous inscrire : Par téléphone, au 418-326-1284; ou

En participant à une séance d'informations; ou en allant sur le site accorderie.ca/portneuf

Cliquer sur devenir membre et compléter les informations demandées.

Pour utiliser votre statut de membre, lors de la première rencontre, vous devez souscrire une part sociale de 10\$ (remboursable en cas de départ). À l'adhésion, chaque AccordeurE se voit remettre 15 heures dans son compte/temps et l'accès à son Espace membre.

Contactez : Christine Tanguay, coordonnatrice. 418-326-1284 – portneuf@accorderie.ca

Vie communautaire

AVIS PORTANT SUR L'INTENTION DE CONSTRUIRE UN SYSTÈME D'ANTENNES DE RADIO COMMUNICATIONS

Vidéotron souhaite ériger un système d'antennes de radiocommunications, une tour de télécommunication qui sera utilisée par Vidéotron dans le cadre du déploiement de son nouveau réseau de téléphonie sans fil hautement évolué. Ce système permettra à Vidéotron de:

- Desservir les secteurs résidentiels aux alentours sur un rayon de 3 km (St-Marc-des-Carières et St-Alban);
- Assurer le lien avec les sites voisins de Vidéotron afin d'offrir une couverture continue;
- Maximiser le débit de transmission offert pour le service internet sans fil;
- Couvrir les routes 363 et 354 sur une distance de 22 km.

Cette structure sera de type autoportante, d'une hauteur de 80 mètres hors sol et sera localisée à près de 170 mètres à l'est de l'intersection de l'avenue Principale et la rue du Boisé, dans la municipalité de Saint-Marc-des-Carières. Plus précisément, le projet sera situé sur le terrain du réservoir d'eau municipal du 1876 Avenue Principale, sur le lot 4 615 845.

Selon le processus établi par Industrie Canada pour ce type de système d'antenne, une consultation du publique sera nécessaire et effectuée par Vidéotron. Ainsi le voisinage situé dans un rayon de trois fois la hauteur de la tour (250 mètres approximativement) recevra un recueil d'information et pourra émettre leurs commentaires. De plus, un avis dans le journal « Le courrier de Portneuf », paraîtra bientôt.

Vous êtes invités à transmettre vos commentaires par écrit dans les 30 jours suivant la publication de cet avis à l'adresse suivante :

VIDÉOTRON / INGÉNIERIE (CQ472-03) / Département Permis

612, rue Saint-Jacques, 11ème étage sud,

Montréal, (Québec), H3C 4M8 ou via courriel CPC_CQ472@videotron.com

Le 211 disponible chez vous !

Le 211 est un **service d'information et de référence centralisé, gratuit et confidentiel** qui dirige les personnes vers les **ressources communautaires existantes** dans les régions de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, de l'Outaouais et de la MRC de la Haute-Yamaska. Un numéro à trois chiffres facile à retenir qui met les gens en lien avec la gamme complète de services offerts dans la collectivité.

Concrètement, le Service 211 est un centre d'appels établi dans une collectivité afin de mieux la desservir. Des préposés spécialisés répondent aux appels, évaluent les besoins de l'appelant et le dirigent vers les services appropriés. Le service est offert en français et en anglais et est adapté aux besoins des malentendants.

Les heures d'ouverture sont du **lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi et le dimanche de 8h à 18h.**

Un service de clavardage et un accès à la base de données sont aussi disponibles sur le site internet du 211 pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche à la maison ou pour les travaux scolaires. Voici l'adresse pour accéder aux services en ligne : www.211quebecregions.ca

Pour plus d'informations, contactez :

Vanesse Gagnon

Superviseure intérimaire du centre d'appels

418-838-9623



Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

www.211quebecregions.ca

Vie communautaire

LE CERCLE DES FERMÈRES DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES



Portez du rouge

Réunion : mardi 4 février 2014 à 19h00 au sous-sol de l'Hôtel de ville

Invitée conférencière : Mme Véronique Matte, designer

Cuisine : galette avec pépites

Tricot : mitaines péruviennes

Couture : tablier séminole

Fantaisie : garniture amovible, dentelle roumaine

Lucie Hardy, communications 418-268-1282



À mettre à votre agenda :

Souper de l'Artisane

Le mercredi 7 mai 2014

CLUB FADOQ LA SÉRÉNITÉ DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Bingo et danse avec Mario Paquet
Centre communautaire de
Saint-Marc-des-Carières à 19h00

- Vendredi 31 janvier 2014
- Jeudi 6 février 2014
- Jeudi 20 février 2014
- Vendredi 28 février 2014

Souper Saint-Valentin

Jeudi 13 février 2014

Pour information ou pour
vous procurer vos cartes,
veuillez communiquer au numéro :
418-268-8460 ou 418-268-5228



CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES ST-MARC

321, rue St-Jean, Saint-Marc-des-Carières

Ligue locale : Tous les lundis et mardis à 19h00

Ligue régionale : Tous les vendredis / Inscriptions de 11h30 à 12h30 / Tournois à partir de 12h30

Pour information : 418-268-3696 / 418-268-3690

Le club de pétanque vous souhaite la bienvenue!!!

Rappel sur les règlements concernant :

Stationnement hivernal

Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 heures et 7 heures du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Transport lourd

Le transport lourd est prohibé dans les rues municipales

À LOUER

Quatre luxueux condos à louer

Pièces : 41/2

Construction neuve : 2013

Insonorisation complète avec échangeur d'air

Balcon

571-573, rue Rosaire F.-Savard à St-Marc-des-Carières

Pour information :

M. Jean Beaudreault, tél. 418-570-7702

A LOUER

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

**418 337-3686
1-877-329-3686**

Corporation de transport régional de Portneuf

Chronique de l'ambulancier

L'hypothermie :

L'hypothermie désigne une température corporelle anormalement basse. La température corporelle normale, prise par la bouche, est d'environ de 37 °C (98,6 °F). L'hypothermie survient lorsqu'elle chute au-dessous de 35 °C (95 °F) et est mortelle sous les 20°C (68°F). Les nouveau-nés et les aînés risquent davantage de faire de l'hypothermie. Il est donc important de faire bouger les enfants ou les bébés régulièrement (chaque 30 min) qui se retrouvent dans des traîneaux ou des poussettes lors des festivals de neiges comme le Carnaval de Québec!!!

Savoir reconnaître les urgences résultant de l'exposition au froid

Hypothermie légère - La personne présente des frissons, se plaint du froid, a les doigts et les orteils engourdis; sa température corporelle est légèrement inférieure à la normale.

Hypothermie modérée - La personne présente des frissons, a les doigts et les orteils engourdis, manque de coordination ou a du mal à parler, elle est confuse ou présente un comportement inhabituel, et son jugement est affaibli.

Hypothermie grave - La personne a cessé de frissonner et de se plaindre du froid. Elle manque de coordination ou a du mal à parler. Elle est confuse ou se comporte de façon inhabituelle. Son jugement est affaibli, son regard est vide, la température de son corps est inférieure à 30 °C (86 °F), sa respiration se ralentit ou arrête et elle peut perdre conscience.

Premiers secours

- Appeler l'ambulance, s'il y a lieu.
- Réanimer la personne s'il y a arrêt cardiaque ou respiratoire.
- Limiter au minimum sa dépense énergétique et la tenir éveillée.
- La conduire dans un endroit chaud et la faire allonger.
- Desserrer ses vêtements ou, s'ils sont humides, les remplacer par des vêtements secs.
- Envelopper la personne dans des couvertures.
- La réchauffer (le contact direct est le moyen le plus rapide).
- Lui donner une boisson tiède, sucrée mais non alcoolisée

Attention : Il ne faut surtout pas donner de boissons alcoolisées à une personne qui souffre de gelures ou d'hypothermie. L'alcool a pour effet d'abaisser davantage la température du corps et d'accélérer la perte de chaleur.

Engelures

L'engelure est un problème sérieux qui résulte du gel des tissus corporels. Atteignant le plus souvent les doigts, les orteils, les oreilles et le nez, les engelures se caractérisent par une peau plus pâle que d'habitude et d'apparence cireuse.

Signes et symptômes des engelures

- Sensation de picotement
- Engourdissement progressif
- Perte graduelle de la sensibilité jusqu'à l'insensibilité totale
- Rougeurs avec plaques blanches inégales
- Peau blanche, glacée, cireuse et parfois dure
- Cloques

Premiers secours

- Conduire la personne dans un endroit chaud.
- S'il s'agit de gelures superficielles, réchauffer localement et graduellement les parties atteintes avec des compresses tièdes ou en donnant de sa propre chaleur avec les mains.
- Enlever les vêtements humides ou mouillés.
- Envelopper la personne dans une couverture.
- Lui donner une boisson tiède, sucrée mais non alcoolisée.
- Appeler l'ambulance, s'il n'y a pas de retour de sensibilité ou de sensation.
- Ne pas frictionner les parties gelées ni les frotter avec de la neige.
- Ne pas les approcher d'une source de chaleur directe.
- Ne pas faire marcher la personne.



Martin Caron

Technicien ambulancier/paramédic
Instructeur FMCQ

Source : http://www.csst.qc.ca/prevention/theme/travail_froid/Pages/prevenir_soigner_gelures.aspx

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE



INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT (4 ANS) POUR 2014-2015

Vous avez à la maison un enfant qui aura 4 ans le 1^{er} octobre 2014 ou vous connaissez un enfant de votre entourage? Alors, prenez note que la période d'inscription à notre école se fait le 13 et le 14 février prochain. Si l'école devait fermer l'une ou l'autre de ces dates en raison d'une tempête, il serait possible de venir le lundi 17 février. **Vous devrez vous présenter au secrétariat de l'école entre 8 h 15 et 11 h 15 ou entre 13 h 15 et 15 h et avoir en main le certificat de naissance original de l'enfant ainsi qu'une preuve de résidence (ex. : permis de conduire du parent).** Nous vous demanderons de compléter, sur place, une fiche d'inscription, une fiche santé et quelques autres documents pertinents. Merci et au plaisir de vous rencontrer!

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE (5 ANS) POUR 2014-2015

Vous avez à la maison un enfant qui aura 5 ans le 1^{er} octobre 2014 ou vous connaissez un enfant de votre entourage? Alors, prenez note que la période d'inscription à notre école se fait le 13 et le 14 février prochain. Si l'école devait fermer l'une ou l'autre de ces dates en raison d'une tempête, il serait possible de venir le lundi 17 février. **Vous devrez vous présenter au secrétariat de l'école entre 8 h 15 et 11 h 15 ou entre 13 h 15 et 15 h et avoir en main le certificat de naissance original de l'enfant ainsi qu'une preuve de résidence (ex. : permis de conduire du parent).** Nous vous demanderons de compléter, sur place, une fiche d'inscription, une fiche santé et quelques autres documents pertinents. De plus, votre enfant devra vous accompagner afin d'être rencontré par la technicienne en éducation spécialisée pour une courte rencontre de dépistage en langage.



INSCRIPTION AU PRIMAIRE

Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école de la commission scolaire recevront les formulaires nécessaires par le biais de leur enfant.



Jacques Moffette

Jacques Moffette, directeur



INCROYABLE!

2 pour **1** ou **35%**
à l'achat
de 1 article

Achetez 1 article à prix régulier et obtenez-en 1 autre
gratuitement!**
Pour un temps limité seulement!



**Sur tous les vêtements
d'hiver en boutique
*L' article moins cher
sera l'article GRATUIT.



www.boutiquepointdevue.ca

1339, boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières
418 268-5831

Invitation :

*Soyez curieuses,
osez entrer nous
visiter et magasiner
en toute liberté!*

Tailles :
X-SMALL à 3X-LARGE

Rétrospective des événements

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Les résidents de Saint-Marc-des-Carrières étaient invités à décorer et enjoliver leur maison afin de créer une ambiance magique pour les Fêtes.

Le jury du comité d'embellissement de Saint-Marc-des-Carrières a effectué une tournée de la ville le 16 décembre dernier afin de trouver la résidence et le commerce gagnants.

Résidence gagnante : M. Fernand Cantin et Mme Diane Gélinas, du 256 Place Port-Royal, se méritent un certificat cadeau de 100\$ à dépenser dans tout commerce de Saint-Marc-des-Carrières

Commerce gagnant : Boutique Point de vue se mérite une publicité de 3 mois dans le journal le Carriérois.

Nous tenons également à souligner le magnifique décor de Noël du Centre d'hébergement St-Marc-des-Carrières situé sur la rue Beauchamp.

Félicitation aux gagnants et merci à tous ceux et celles qui ont fait en sorte que notre ville soit illuminée pendant le période des Fêtes.

Le Relais pour la vie de Portneuf

14 juin 2014



Le 14 juin au Parc Donnacona aura lieu la 5^{ème} édition du Relais pour la vie de la région de Portneuf, organisée par la Société canadienne du cancer. Une célébration de la vie et un hommage aux êtres chers touchés par le cancer. Vivez douze heures de plaisir et de solidarité en formant votre équipe de 10 personnes qui amasseront des fonds pour vaincre le cancer. Plusieurs moments forts tout au long de ce Relais : tour des survivants et participants se relayant autour d'une piste, cérémonie des luminaires, animation et partage vous y attendent. C'est le temps d'en parler à vos amis, à votre famille, à vos collègues de travail, formez vos équipes.

Pour vous guider dans la formation de vos équipes ou tous autres renseignements participez à la rencontre d'information :

Le 11 février 2014 au bureau de la ville de Donnacona, à 19h00.

Vous aussi, prenez le relais!

Ensemble, sauvons plus de Vie!

Pour en savoir plus sur le Relais pour la vie communiquez avec Lucie Côté 418-284-4044, lucie101@hotmail.ca



Société de comptables professionnels agréés

www.bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault

Saint-Marc-des-Carrières

Tél : 418 268-3334 Fax : 418 268-3359



LES ENTREPRISES
ELECTROBLAIS LITE

Frédéric Tremblay
président

Cell. : 418 808-9335

Bureau : 418 286-8037

ftremblay@electroblais.ca

1334 Boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carrières, Qc. G0A 4B0

RBQ:1622-3968-18

L'ENVIRON...MENT!!!

SPECTACLE D'HUMOUR AVEC:

BILLY TELLIER



2^E ÉDITION

MAXIM MARTIN



STÉPHAN FALLU



Samedi 29 mars 2014 à 20h00

**Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carières
1770 boulevard Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carières**

Vente et réservation:

Centre récréatif Chantal Petitclerc, Saint-Marc-des-Carières, 418-268-3862 poste 34

Boutique Point de vue, 1339, boul. Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carières, 418-268-5831

Taverne Tessier, 365 Tessier Est, Saint-Casimir, 418-286-3133

Chez Tonio, 393 boul. Chabot, Saint-Ubalde, 418-339-2422

Admission générale : 45\$



Desjardins

Caisse de l'Ouest de Portneuf



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature

**Les Productions
SPIN'ART**

LOISIRS & CULTURE

Centre récréatif Chantal-Petitclerc

Sylvain Morissette,
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) GoA 4Bo
Tél. 418-268-3862 Poste 33

Centre communautaire et culturel

Mme Paulette Perreault,
Responsable des réservations
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) GoA 4Bo
Tél. 418-268-3958

LE CENTRE RECRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC

TOURNOI HOCKEY MINEUR ST-MARC 2014

Les membres du comité organisateur du Tournoi Provincial de Hockey Mineur de Saint-Marc-des-Carrières sont heureux de vous inviter à sa 32^{ième} édition, qui se tiendra du **31 Janvier au 9 février 2014**.

Pour consulter les horaires du tournoi : <http://www.hockeymineurst-marc.org/>



Sentier de ski de fond

Sentier de ski de fond qui relie
Saint-Marc-des-Carrières à Saint-Alban
Départ : Dans le stationnement de l'aréna
(près de la bâtisse de l'expo agricole)
Horaire : Dès que la neige nous le permet,
les sentiers sont tracés une fois/semaine.

Patinoire extérieure, anneaux de glace et glissade

Ouvertes du mois de décembre au mois de mars,
selon la température.
Dimanche au jeudi de 8h00 à 22h00
Vendredi et samedi de 8h00 à 23h00

HOCKEY LIBRE POUR ADULTE

L'équipement obligatoire : casque, visière et protège-cou
L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus
Horaire : Mardi de 13h30 à 15h00
Mercredi de 13h30 à 15h00
Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

PATINAGE LIBRE POUR ADULTE

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus
Horaire : Mardi de 9h00 à 10h30
Jeudi de 13h30 à 15h00
Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À L'ARÉNA

Patin libre et hockey libre pendant les journées
pédagogiques.

Le casque sera obligatoire pour le patin libre et le casque,
la visière et le protège-cou seront obligatoires pour le hockey libre.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 0-17 ans
et peut être accompagné d'un adulte.

Horaire :

Jeudi 6 février 2014

De 10h30 à 12h00 pour le hockey libre

De 13h30 à 15h00 pour le patin libre

Coût : 2\$ pour les 5 ans et plus

BAIN LIBRE

Horaire : Mercredi de 20h00 à 22h00 : pour adulte
Vendredi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Samedi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Dimanche de 14h00 à 16h00 : pour tous
Coût : 17 et moins : 2\$ / 18 et plus : 4 \$
Carte de membre : Familiale (20 fois) : 45\$
Adulte (10 fois) : 30 \$ / Enfant (10 fois) : 15\$

GARDIENS AVERTIS

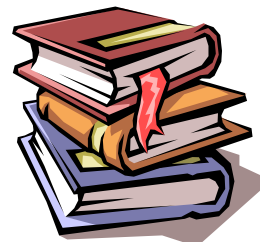
Horaire : Vendredi (Saint) le 18 avril 2014
de 8h30 à 16h30
Coût : 57\$ (être âgé d'au moins 11 ans)
Lieu : Centre communautaire et culturel
Responsable de l'activité : Formation prévention secours

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières

École secondaire Saint-Marc-des-Carières
1600 boul. Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carières
GoA 4Bo Tél. 418-268-3561 poste 3862

Horaire : Le samedi de 10h00 à 11h30, le mardi de 18h30 à 20h30 &
le mercredi de 12h00 à 13h00

Coût annuel: 5\$ individuel - 10\$ familial pour les résidents de Saint-Marc-des-Carières
7\$ individuel - 14\$ familial pour les non-résidents de Saint-Marc-des-Carières



N'oubliez pas l'heure du conte le 15 février à 9h00 à la bibliothèque.

L'heure du conte

Une fois par mois, un conte pour enfant sera raconté avec de l'animation à la bibliothèque de St-Marc-des-Carières.

L'activité est gratuite et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent.

Jour : samedi de 9h00 à 9h45

Date à venir : 15 février, 15 mars, 19 avril, 24 mai et le 14 juin.



**CLUB DE HOCKEY SENIOR
LE JRP DE SAINT-MARC-DES-CARIÈRES**
Ne manquez pas les séries !

www.jrphockey.com

COURS DE NATATION POUR ENFANTS
3e session : du 22 février au 13 avril 2014

Inscription :
le samedi 8 février 2014
de 11h00 à 14h00 à la piscine.

SUPER BOWL

Le dimanche 2 février 2014 à 13h00

Présentation sur écran géant

Jets Winnipeg vs Canadiens de Montréal

suivi du **48e SUPER BOWL**

20\$/personne / carte en vente au service des loisirs

(inclus 2 consommations, repas et pop corn à volonté)

Plusieurs prix de présence

Pour information : 418-268-3862 poste 33



Pharmacie Eric Hamelin et Geneviève Coulombe

Affiliée à



Jean Coutu

Saint-Marc-des Carrières

DERYtelecom

Les patineurs du CPA St-Marc ont déjà participé à six compétitions cette saison. De nombreux patineurs se sont démarqués.

Camille Bessette a remporté une médaille de bronze aux Championnats d'été à Boisbriand en août dernier, deux médailles d'or (programmes court et long) à l'INVITATION ÉNERGIE de Shawinigan en novembre, deux médailles d'or à l'INVITATION CENDRILLON du Cap-de-la-Madeleine en décembre et a terminé 12e provinciale dans la catégorie novice aux Championnats de section à Sherbrooke en novembre. Bravo Camille! Tu fais partie de l'élite provinciale et nous sommes très fiers de toi!!!

La compétition de l'Énergie se tenait à Shawinigan du 15 au 17 novembre dernier.

Sept patineurs du CPA St-Marc en sont revenus médaillés :

- Ophélie Cantin, OR (débutant)
- Mégane Morin, BRONZE (débutant)
- Anaïs Darveau, BRONZE (préliminaire)
- Arianne Lépine, ARGENT (junior bronze)
- Sandrine Dubois, ARGENT (junior bronze)
- Patrick Martel, OR (senior bronze)
- Camille Bessette, OR (novice court) et OR (novice long)

Puis, douze patineurs du club ont remporté une médaille à la compétition INVITATION CENDRILLON au Cap-de-la-Madeleine, du 28 novembre au 1er décembre :

- Mégane Morin, OR (débutant)
- Ophélie Cantin, OR (débutant)
- Anabel Germain, BRONZE (débutant)
- Justine Hamelin, ARGENT (débutant)
- Laura Leclerc-Naud, BRONZE (débutant)
- Koralie Naud, OR (pré-préliminaire)
- Lydia Marcotte, BRONZE (pré-préliminaire)
- Béatrice Marcotte, BRONZE (interprétation introduction)
- Sandrine Dubois, OR (junior bronze)
- Patrick Martel, OR (senior bronze)
- Anne-Frédérique Naud, BRONZE (senior bronze)
- Camille Bessette, OR (novice court) et OR (novice long)



LES GRANDS EXPLORATEURS

**Une conférence des Grands Explorateurs pour 15\$ ou les deux conférences pour 25\$
A l'affiche au Centre communautaire et culturel
de Saint-Marc-des-Carières**

Billets en vente au Centre récréatif Chantal-Petitclerc

418-268-3862 poste 33 ou 34

et à la Boutique Point de vue



Voir le monde en couleur

La Birmanie

8 février 2014 à 13h30



Le Costa Rica

11 avril 2014 à 19h30

